

Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Aube CODEP 10



Préfecture de l'Aube n° W103000238

Siret n°503 460 98200013

Adresser votre correspondance à :

Gérald PAILLARD

Président CODEP 10

6 rue de l'Étang

10280 FONTAINES LES GRES

Portable : 06 60 92 24 77

e-mail : gerald.paillard@orange.fr

Objet :

Procès-verbal réunion comité directeur

Lundi 24 janvier 2022 à 14h00

Salle polyvalente MAA Schuman - Troyes

Présents : Gérard FABER, Jean-Paul HAUTY, Jean-Pierre LAUNAY, Jean-Marie LOIZON, Michèle MARTEAUX, Gérald PAILLARD, Michèle RAMBAUD.

Invité : Jean-Michel AUTIER.

Excusés : Francis CORNETTE, Bernard HAMON, Philippe LECLERE, Jean-Louis MAUGARD.

- Validation du PV de réunion du 8 novembre 2021 – Michèle Marteaux

Le PV est adopté à l'unanimité.

- Site internet du CODEP – Gérald Paillard

Gérald a relancé le webmaster pour les dernières modifications demandées par Jean-Louis Maugard et lui a demandé un rendez-vous afin que l'on puisse désormais faire les mises à jour par nous-mêmes.

- Réunion « Dirigeants de clubs »

Après discussion elle est fixée au vendredi 25 février 2022 de 19h30 à 21h30 à la MAA Schuman.

L'ordre du jour en sera le suivant :

- 1) Présentation du CODEP et de son rôle vis à vis des clubs - Problèmes ou questionnements rencontrés par les dirigeants des clubs,
- 2) Reprise des activités et organisation des randonnées en 2022 : obligations et contraintes, principes d'organisation en fonction de la crise sanitaire,
- 3) Présentation du Congrès 2023 – Définition des tâches et des bénévoles nécessaires.

L'invitation sera envoyée dans une semaine, en demandant que les questions soient transmises à l'avance au président, et elle sera accompagnée d'un topo sur le Congrès.

- AG COREG Grand Est – Gérald Paillard

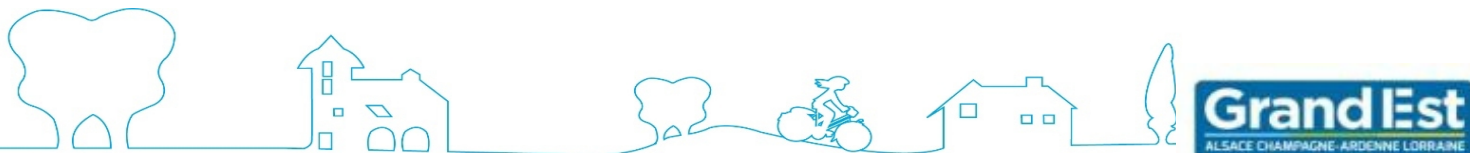
L'AG a finalement eu lieu en visio-conférence, la municipalité de Tomblaine ayant annulé toute possibilité de rassemblement en salle.

Le pourcentage des votes serait de 63 %, 134 clubs sur 229 n'auraient pas voté, ce qui est conséquent.

A l'issue de l'AG s'est déroulée une réunion du COREG, avec l'intervention des différentes commissions. Gérald Paillard a pu présenter devant la Commission Santé notre Parcours du Coeur. Cette collaboration a bien plu et pourrait donner lieu à une aide financière de la part du COREG. Cette journée « Cardiologie » pourrait également bénéficier d'un label.

- Congrès FFVélo 2023 – Gérald Paillard et Jean-Michel Autier

Gérald Paillard donne lecture des courriers transmis à la Ville de Troyes et au Conseil Départemental afin d'obtenir leur soutien, comme le demandait la FF Vélo, puis des deux lettres de soutien reçues en retour. Elles



ont été aussitôt envoyées à la FF Vélo avec un budget prévisionnel établi pour 500 congressistes. Nous avons bénéficié des informations qui nous ont été communiquées par Nevers et par Boulazac. Le vendredi 21 janvier la FF Vélo délibérait sur notre proposition, et juste avant de venir Jean-Michel Autier a reçu un accord verbal (accord qui sera confirmé officiellement par un courrier), mais en nous demandant de tirer un peu sur les prix...

Le congrès se déroulera donc au Centre des Congrès de Troyes.

Deux camionnettes de 9 places pourront être mises à notre disposition par le CDOS.

Pour le centenaire, il faut voir avec le Comité d'organisation du Centenaire mis en place par la FF Vélo : que prévoit-il ? Avec quel budget ?

Un point inquiète un peu Jean-Michel Autier : la FF Vélo a demandé s'il serait possible d'établir une visio-conférence lors du Congrès. Oui, mais il faudrait en faire l'annonce au dernier moment, afin d'éviter que les clubs renoncent trop facilement à se déplacer.

Pour les exposants commerciaux, notamment en champagne, une dégustation sera possible, mais pas de vente sur place. Des commandes pourront être prises.

Il y aura bien sûr des demandes de subventions à faire, peut-être sur 2022 pour la préparation et sur 2023 pour le congrès lui-même. Et des recherches de mécénats, également sur les deux années. Un CERFA permettra aux mécènes d'obtenir une réduction d'impôts.

Pour obtenir une réduction de prix sur le service des repas, Michèle Rambaud va se renseigner au Lycée Edouard Herriot pour savoir si cette proposition pourrait intéresser des étudiants de l'école hôtelière.

- Point trésorerie – Gérard Faber

Pour les recettes depuis le 18 novembre, date de l'AG :

- . Remboursement carburant Voyage Toulouse – Sté TPRM Estissac : 665,69 €
- . FF Vélo – aide au voyage à Toulouse : 450 €
- . COREG – aide au voyage à Toulouse : 510 €.
- . Remboursements participants repas AG : 600 €
- . FF Vélo - Bilan activité 2021 : 100 €

Pour les dépenses :

- . Repas AG - Restaurant le Sarrail : 810 €
- . Loyer salle MDA – 4ème trimestre 2021 : 59,85 €
- . Remboursement frais stage J-L. Maugard : 62,41 €
- . Solde site CODEP : 450 €
- . Frais Congrès Nevers : 360 €
- . Assurance salle MDA 2022 : 114 €
- . Récompenses rallye Aube et concours photos : 653,18 €
- . Cotisation CDOS 2022 : 100 €
- . Fonctionnement (cartouche encre – hébergement site) : 33 €
- . Remboursement trop perçu participantes voyage à Toulouse : 1898,27 €
- . Location salle MAA Schuman : 30 €.

- Questions diverses :

- . Un critérium du jeune cyclo aura lieu le 2 avril à Hautvillers.
- . La FFCT recense les médaillés du sport « Jeunesse, sport et engagement associatif » et souhaiterait récupérer la liste des médaillés de l'Aube. A voir lors de la réunion des dirigeants de clubs.
- . L'engagement à la randonnée de la cardiologie passera à 3 € en 2022.
- . La loi sur le sport est en cours de modification. L'éthique y sera très présente et risque, à plus ou moins long terme, d'impacter les responsables d'association...
- . La prochaine AG du CODEP 10 aura lieu à Estissac (CC Othéen) le vendredi 18 novembre 2022.
- . Une sortie « Féminines Grand Est » aura lieu au village vacances de La Bolle près de St Dié dans les Vosges à la Pentecôte 2022 ; une aide de 50 € sera accordée par le COREG à chaque participante.

- Date de la prochaine réunion – Michèle Marteaux

- . Lundi 25 avril 2022 à 14 h – MAA Schuman.

Le Président du CODEP,
Gérald PAILLARD

La secrétaire du CODEP,
Michèle MARTEAUX

